



Dans le quartier maritime de Paimpol-Lannion, le secteur de la plaisance représente près de 200 emplois directs et 63 entreprises.

Pêche professionnelle et pêche de plaisance

Nouer un dialogue

Si jusqu'à présent, pêche professionnelle et pêche de plaisance ne se fréquentaient guère, on ne pouvait ignorer certaines tensions. Non-respect des règles par les uns ou les autres et manque d'information alimentaient les conflits. Depuis quelques mois, dans le quartier maritime de Paimpol-Lannion, les choses ont changé.

A fin de mieux faire appréhender la situation, Yannick Hémeury, président du comité local de pêche de Paimpol, confronte les chiffres "Dans le quartier de Paimpol, nous avons 114 bateaux de pêche pour 9 100 bateaux de plaisance. Or, 50 % des pêcheurs travaillent dans la proche bande côtière. S'il n'y a que 10 % des plaisanciers qui pêchent en même temps, c'est 910 contre 57 ! Quand un pêcheur de bar arrive pour poser ses lignes, il y a 7 ou 8 plaisanciers autour de lui. Le conflit d'usage est quasiment inévitable"

Entre le professionnel qui s'acquitte de droits de pêche pour travailler et vivre à l'année et le plaisancier voyant la mer comme un ultime espace de liberté et parfois doté de matériel aussi performant, le rapprochement n'était pas évident "Sans oublier la question du colportage, souligne Yannick Hémeury *Légalement, le pêcheur peut donner le fruit de sa pêche au premier rang de sa famille : parents et enfants. Mais cet aspect est souvent ignoré. Alors il y a ceux qui donnent, mais aussi ceux qui vendent dans les campings par exemple. Or, les plaisanciers qui n'ont pas de contraintes de charge se moquent du prix auquel ils vendent leur pêche. Ils exercent alors une vraie concurrence les quatre mois de l'année où ils sont présents. C'est autant de manque à gagner pour les professionnels dont c'est le moyen de subsistance*".

Des professionnels accusés de surpêche, de chalutage près des frayères, d'appropriation de l'espace et des ressources d'une part, des plaisanciers auxquels on reproche le braconnage et le non-respect de la réglementation d'autre part, il devenait urgent d'entamer un dialogue Non seulement pour apaiser les tensions,

mais aussi pour améliorer la gestion de la ressource et mener des actions de terrain plus efficaces

Des convergences d'intérêts

En octobre 2009, une conférence destinée à expliquer à chacun les règlements de pêche rassemble professionnels et plaisanciers pour la première fois Depuis, les rencontres sont régulières "Jean Quinquis, le président du comité départemental de la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers, adhère complètement à la démarche, se satisfait Yannick Hémeury *Aujourd'hui, avec Natura 2000, les aires marines protégées qui se mettent en place, il y a intérêt à garder une convergence d'accès à ce milieu*" Il ne s'agit pas d'empêcher les plaisanciers de pêcher mais au contraire, de les associer à la gestion des ressources.

A cet égard, le programme de marquage des homards qui a été mis en place est révélateur "EDF installe un champ d'hydroliennes à Bréhat pour produire de l'électricité. En contrepartie, nous avons un soutien financier de 100 000 € sur trois ans. Il nous permettra d'acheter les femelles homards aux plaisanciers, afin de les identifier et de les remettre à l'eau. Ainsi, elles ne pourront plus être revendues et devront être remises à l'eau si elles sont reprises. C'est d'ailleurs lors de l'étude d'impact pour l'implantation d'hydroliennes qu'est ressortie l'inquiétude des professionnels vis-à-vis des plaisanciers. Grâce à cela, nous avons laissé la place à la concertation et la mise en place de projets communs. C'est une première en France". ■